

---

# PROJET PEDAGOGIQUE 2020/2021 COVID

## ACCUEIL DE LOISIRS DE SAINT FERREOL

---

### SOMMAIRE

1/ Présentation du site – Modalités d'accueil : .....	3
1.1 Le site : .....	3
1.2 Modalités d'accueil des enfants : .....	3
1.3 Modalités d'accueil des parents : .....	3
2/ Les objectifs pédagogiques : .....	3
2.1 ACCUEIL : .....	3
2.2 LA SECURITE PHYSIQUE ET AFFECTIVE : .....	5
2.3 RESPECT : .....	5
2.4 DECOUVERTE-OBSERVATION : .....	6
2.5 RECHERCHE ET INITIATIVE : .....	6
2.6 PLAISIR : .....	6
2.7 VERS L'AUTONOMIE : .....	6
3/ Nature des activités et les conditions de mises en œuvre : .....	7
3.1 Les activités : .....	7
Les activités de coin (point de car Saint Fé matin et soir) : .....	7
Animation d'un temps calme (13h/14h) : .....	7
Les activités hors thème : .....	7
Les activités thématiques : .....	8
3.2 Participation et évaluation des enfants : .....	8
3.3 La notion de projet : .....	9
3.4 Evaluation des projets d'animations : .....	10
3.5 Notre démarche : .....	10
4/ Organisation de la journée : .....	10
4.1 Présentation de journée type : .....	10
4.2 Le rassemblement : .....	14
5/ Rôles et missions de l'ensemble du personnel .....	15
5.1 Le rôle de l'animateur : .....	15
5.2 Rôle de l'adjoint de direction : .....	17
5.3 Rôle du directeur : .....	17
6/ Les modalités de participation des enfants .....	18
7/ Les modalités d'évaluation des animateurs .....	18

## 1/ Présentation du site – Modalités d'accueil :

### 1.1 Le site :

L'Association Laïque Intercommunale de Jeux et de Plein Air gère depuis 1961 l'accueil de loisirs de Saint Ferréol. Située sur les coteaux de Bon Rencontre, il occupe un site de 9 hectares. De nombreux équipements permettent l'accueil des enfants. Ceux-ci bénéficient de deux piscines, d'un espace boisé, d'un terrain de foot et de basket, d'un city multisports, d'un terrain volley/badminton, d'un sentier pédagogique (atelier, potager, haie, mare...) ainsi que de nombreux espaces ombragés et de jeux. Les locaux occupent une surface de 2100 m<sup>2</sup> et sont adaptés en fonction de l'âge des enfants. Une cuisine traditionnelle permet d'offrir aux enfants des repas de qualité, fabriqués sur place.

### 1.2 Modalités d'accueil des enfants :

Elles sont des points de repère permettant à chacun de se situer humainement dans le temps et l'espace.

Nous avons mis en place :

- des groupes d'âges,
- des lieux de vie pour chaque groupe
- une structuration de la journée pour chaque tranche d'âge et chaque groupe qui nous permet de répondre aux divers besoins des enfants que nous accueillons (3 – 15 ans).

**Exceptionnellement cet été, les enfants seront regroupés en « Village », zone géographique prédéfinie, conçu pour éviter le brassage des groupes d'enfants.**

La répartition des enfants se fera en fonction de leur cycle scolaire (maternelle, primaire et collège). Cependant, nous veillerons au bien être individuel des enfants et nous traiterons donc au cas par cas en fonction de l'éveil de l'enfant. Les groupes d'âge se composent : les écureuils : 3 – 6 ans, les moyens : 7 – 10 ans et les ados : 11 – 15 ans.

La structuration des journées telle que nous l'avons choisie est un moyen supplémentaire d'arriver à atteindre les objectifs éducatifs que nous nous sommes fixés. Elle n'est pas choisie au hasard mais relève des choix effectués par l'équipe pédagogique.

Chaque étape est importante. Le déroulement de la journée nécessite l'implication de tous, un travail d'équipe constant et une régulation permanente du directeur et de l'équipe de direction.

L'accueil de loisirs est ouvert de 8h à 18h pendant les vacances scolaires.

### 1.3 Modalités d'accueil des parents :

Le service administratif de l'accueil de loisirs est ouvert aux parents :

En période scolaire : les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h, les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 et les vendredis de 9h à 12h.

En période de vacances : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

En dehors de ces horaires, des rendez-vous sont possibles.

Un site internet, une page Facebook et Instagram sont accessibles aux familles. Elles peuvent ainsi récupérer toutes les informations nécessaires concernant une inscription ou les activités proposées.

## 2/ Les objectifs pédagogiques :

### 2.1 ACCUEIL :

L'accueil est un temps qui doit être privilégié avec les familles, le personnel de la structure et les enfants. Cet objectif doit être pris en compte tout au long de la journée, de la semaine et de la période. L'importance de ce temps de transition pour l'enfant permet de lui offrir la possibilité de s'approprier les lieux et les règles de vie, de nouer des relations avec les autres enfants et avec les animateurs, de faire connaissance avec le mode de vie du

centre. Il permet à l'enfant son intégration et par là-même, son association au fonctionnement du centre et à ses activités. Ce temps rappelle aussi le fait que la journée au centre est un temps de loisirs et que l'enfant doit se voir offrir, dès son arrivée, des activités adaptées qu'il choisira librement en fonction de ses goûts et de ses aspirations à se détendre et à se divertir.

### Temps d'accueil du matin et du soir :

L'accueil commence dès l'ouverture du centre de loisirs à partir de 8h. L'équipe d'animation et de direction ont, donc, pour rôle d'accueillir les familles et les enfants qui arrivent petit à petit, jusqu'à 10h. La personne chargée de l'accueil au bureau est la première personne avec qui l'enfant et la famille sont en contact. C'est à elle d'aider l'enfant à entrer dans la structure en l'informant sur le déroulement de la journée et en l'aiguillant vers les activités proposées.

L'accueil du matin va se faire directement au centre de loisirs ou lors des différents points de car dans les écoles. L'équipe d'animation, déjà présente sur les différents pôles, doit engager un temps de discussions, d'échanges, mais aussi de présentation et d'information auprès des enfants et des parents qu'ils sont amenés à accueillir. Ce moment va permettre aux familles et à leurs enfants de découvrir l'équipe d'animation présente puis d'obtenir les renseignements nécessaires sur le déroulé de la journée. Cela apporte aux parents un sentiment de confiance. L'animateur doit laisser aux parents la possibilité d'accompagner leur enfant jusqu'aux pôles d'animation. Cela facilite ainsi la séparation de l'enfant et de ses parents.

L'accueil du soir est aussi important. Il est indispensable d'apporter à la famille les informations qu'elle demande sur la journée de l'enfant.

### « Comment ? »

L'accueil est une phase de transition. En effet, l'enfant vient au centre de loisirs pour se détendre (vivre à son rythme) et se divertir (être actif - jouer - être en relation).

Nous savons combien diffère d'un enfant à l'autre, la manière dont commence sa journée : certains éprouvent encore le besoin de se reposer, d'autres au contraire courent et jouent dès leur arrivée. Il est donc nécessaire de s'adapter et de prévoir une organisation de l'espace qui permette de s'adapter aux besoins de chaque enfant. Il convient donc d'agencer l'espace du **Village** en différents « coins d'activités ».

La coopération avec les familles est indispensable. C'est aussi se donner les moyens de mieux connaître l'enfant et donc d'améliorer la qualité du travail d'animation, la qualité relationnelle et la qualité de l'écoute à établir entre les encadrants et les enfants. La qualité de l'accueil au centre de loisirs dépend en premier lieu de la relation qu'entretiennent les animateurs avec chaque enfant.

Entretenir, dès l'accueil, une relation avec chaque enfant, c'est lui permettre de vivre mieux sa journée puisqu'il évoluera dans un climat de confiance et de sécurité, gage de réussite de ses projets et de ses inter-relations.

Il est important de se rappeler que cette notion d'accueil est transversale sur la journée, la semaine et la période. Un enfant peut découvrir un animateur à 14h en fonction du choix de son activité ou s'inscrire au centre de loisirs le dernier jour d'une période.

## **2.2 LA SECURITE PHYSIQUE ET AFFECTIVE :**

La sécurité physique passe par la préservation de l'intégrité physique des enfants comme des personnels encadrant. Pour atteindre cet objectif, il faudra former et prévenir les animateurs quant aux dangers et aux risques pouvant survenir lors d'une journée de travail, et aux solutions à apporter en cas d'apparition de ces risques. Mais une prévention auprès des enfants et un apprentissage apporté par les animateurs sont aussi nécessaires.

La mise en pratique de cet apprentissage lors des activités et des autres temps de la journée au centre de loisirs va passer par exemple par :

- l'adaptation de l'environnement par l'animateur pour écarter un maximum de risque lors de son activité,
- la connaissance de la réglementation de la part des animateurs,
- l'apprentissage aux enfants de l'utilisation d'outils particuliers.

Mais la sécurité physique du personnel pédagogique est aussi importante, il est donc nécessaire que ceux-ci :

- évitent de se mettre en danger lors de leur temps de travail

- apprennent à gérer leur fatigue physique comme nerveuse.

La sécurité affective apparaît comme une nécessité vitale permettant à l'enfant de s'épanouir, de s'ouvrir au monde, de découvrir son environnement. Elle passe par une présence physique et une disponibilité psychique de la personne maternante (père ou mère) mais aussi, en structure d'accueil, du professionnel. Pour se sentir en sécurité affective, l'enfant doit pouvoir se rassurer par la simple présence de l'adulte mais aussi se sentir exister à ses yeux.

Une séparation brutale, le sentiment d'abandon, une indisponibilité physique, psychique, affective, de l'adulte peuvent être source d'insécurité affective.

Les pleurs, l'isolement, l'attente, l'inertie, l'angoisse, la mésestime de soi, la perte de confiance en l'adulte, le refus d'attachement affectif peuvent être les conséquences à court ou à long terme, d'un manque de sécurité affective.

La confiance, la tranquillité, le bien-être, l'épanouissement social, cognitif, psychomoteur sont les conséquences d'une bonne sécurité affective.

Les moyens pour atteindre cet objectif vont passer par :

- un accueil individualisé des enfants. Les animateurs doivent se présenter, présenter leur activité, présenter l'accueil de loisirs et ses locaux,
- une bonne connaissance des besoins affectifs des enfants selon leur âge
- la mise en place d'activités adaptées afin de faciliter le lien « maison-centre de loisirs »
- la mise en place d'outils de communication

## 2.3 RESPECT :

Le respect peut être traduit par la protection de la dignité de l'Homme. Le respect doit être présent entre enfants, il faut apprendre aux enfants à éviter les atteintes à la dignité de leurs camarades. Le moyen d'atteindre cet objectif est la transmission aux enfants d'un savoir-être et d'un savoir vivre en communauté par le personnel pédagogique.

Il faut aussi que le respect soit présent entre l'enfant et l'adulte, c'est à dire, entre les enfants, et le personnel technique et pédagogique du centre de loisirs. Le moyen d'arriver à la mise en place et le maintien de ce respect est de poser un cadre propice au savoir vivre en communauté et permettant d'éviter les atteintes à la dignité de l'enfant. Cette notion doit être réciproque, le respect doit être présent de l'adulte (personnel pédagogique et personnel technique) à l'enfant, mais aussi de l'enfant à l'adulte, ce qui sera permis par la transmission d'un savoir vivre en communauté.

Puis, le respect doit aussi être présent entre adultes, c'est à dire entre tous les employés du centre de loisirs (personnel technique, animateurs, adjoints de direction, et le(s) directeur(trices)). Le moyen de préserver ce respect est d'avoir un comportement responsable et adulte. Il faut également que tout employé se comporte de manière citoyenne et exemplaire avec ses collègues. De plus il est utile, voire nécessaire de mettre en place des outils favorisant la communication entre les membres de l'équipe pédagogique afin d'éviter les « on-dit », ou tout problème lié à un manque de communication.

Enfin, le respect des biens et du matériel : cet objectif touche toutes les personnes présentes sur le centre de loisirs. Le but est de préserver les locaux, le matériel et l'environnement de toute détérioration ou vol. Le moyen d'y parvenir est de mettre en place une sensibilisation auprès des enfants, des animateurs, de la direction et du personnel technique quant au comportement et aux gestes éco-citoyens et responsables.

## 2.4 DECOUVERTE-OBSERVATION :

Le centre de loisirs est également un lieu de découverte, en premier lieu de différents univers par le biais des différents thèmes et activités mis en place par l'équipe d'animation, mais aussi de l'environnement, notion importante pour que les enfants deviennent acteurs d'un monde éco-citoyen.

C'est au travers des activités proposées par les animateurs que les enfants pourront faire des observations et des découvertes.

## 2.5 RECHERCHE ET INITIATIVE :

La notion d'initiative doit prendre une part importante dans le temps de l'enfant. C'est ainsi qu'il développera au mieux ses capacités de choix et sa capacité à prendre des responsabilités. Sur les moments charnières ou pendant les activités, les enfants doivent être force de proposition, ainsi l'animateur doit stimuler ou laisser prendre toutes les initiatives qui seraient dans l'intérêt direct de l'enfant. Pour cela, le rôle de l'animateur est d'accompagner les enfants dans leur démarche, que ce soit pour les temps d'activité ou pour les temps charnières (repas, goûter, point de car...)

## 2.6 PLAISIR :

Le plaisir est une notion très importante dans l'animation. L'enfant fréquente le centre de loisirs car il est en vacances. Opposé au temps contraint (école, devoirs...), le temps de loisirs est un temps où le plaisir doit rester une priorité. Le plaisir est une sensation ou un sentiment, agréable, lié à la satisfaction d'un besoin, de quelque ordre qu'il soit, ou à la réalisation d'un désir.

Le plaisir s'observe par l'intérêt de l'enfant pour une activité, ce qu'il en a retenu, le sourire sur son visage, la joie de montrer ce qu'il a créé aux animateurs ou à ses parents.

La qualité des animations et des projets proposés participeront à donner du plaisir aux enfants, la qualité des relations entretenues aussi bien avec les autres enfants que l'équipe pédagogique, donneront également à l'enfant le plaisir de partager son temps.

## 2.7 VERS L'AUTONOMIE :

L'autonomie désigne la capacité d'une personne à assurer les actes de la vie quotidienne. Il est important de développer une autonomie chez l'enfant afin qu'il soit acteur de ses loisirs mais au-delà, acteur de sa vie.

Tendre vers l'autonomie, c'est accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes ou actions de la vie quotidienne, adaptés à son âge. Être autonome ne signifie pas faire tout et tout seul. Par ailleurs, prendre conscience de l'importance de ses gestes (exemple : l'hygiène) constitue un pas supplémentaire vers l'autonomie.

Développer son autonomie donne aussi à l'enfant un sentiment d'efficacité personnelle («je peux y arriver tout seul»), qui favorise sa confiance et son estime de lui-même et soutiendra sa motivation et sa persévérance face aux difficultés.

L'autonomie peut se retrouver, également, dans le choix que peut faire l'enfant. En effet, lors des rassemblements, les animateurs présentent leurs activités, l'enfant devient libre de choisir son activité.

## 3/ Nature des activités et les conditions de mises en œuvre :

### 3.1 Les activités :

Les activités sont construites par les animateurs, accompagnés par les adjoints pédagogiques.

Elles se doivent d'être mises en cohérence avec le projet éducatif. Elles doivent présenter un caractère éducatif certain et participer à :

- l'enrichissement culturel des jeunes,
- leur développement physique,
- leur sociabilité.

Par rapport au découpage d'une journée type on trouve 4 temps d'activités différentes :

- Les activités de coin (point de car matin et soir) :

Ce temps d'activité correspond au moment d'accueil et de départ des enfants. Ce moment est particulier à mettre en place puisque les enfants ne sont pas obligés de rester sur un « coin ». D'autre part, les enfants arrivent et partent de manière échelonnée. Les animateurs proposent des activités sportives, manuelles,

d'expressions et récréatives. Il est important, notamment le matin, de prendre en considération le besoin de l'enfant dans sa façon de commencer une journée.

- Animation d'un temps calme (13h/14h) :

Ce temps permet aux enfants d'avoir un moment calme après le repas. Les animations proposées seront adaptées : lecture, conte, chant, dessins, croquet, mölkky, pétanque... C'est un temps d'animation, préparé et animé par un même duo d'animateurs durant toute une période.

- Les activités hors thème :

L'animateur construit un projet qui lui est propre et pour lequel il possède un savoir-faire. Le projet est adapté à la tranche d'âge. L'activité reste la même sur la période avec une évolution pédagogique.

- Les activités thématiques :

Avant chaque période de vacances, l'équipe de direction choisit un thème autour duquel tous les animateurs vont bâtir leur projet d'activité thématique. L'activité évoluera dans le temps et aura une finalité : c'est la valorisation des activités proposées par les animateurs et réalisées par les enfants. Les valorisations peuvent être présentées de plusieurs manières : au sein même de l'activité ou devant l'ensemble des enfants du **Village**.

L'équipe pédagogique devra s'assurer de présenter aux enfants un programme d'animations variées et équilibrées : des animations sportives, d'expressions et manuelles doivent être présentes.

**Les « moments charnières »** sont les temps qui précèdent ou suivent les temps d'activité : les points de car, les rassemblements, avant et après repas, les goûters et les déplacements. Les objectifs principaux des moments charnières sont de canaliser le groupe d'enfants en prévision d'un moment plus calme (le repas, le rassemblement), d'assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants, d'évaluer son activité (lors du goûter par exemple) ou tout simplement d'organiser un temps d'échange avec les enfants. L'animateur doit maîtriser un ensemble de petits jeux ou des chansons afin d'animer ces temps, qui peuvent aussi être utiles afin d'instaurer des règles et une confiance avec les enfants.

Les « moments charnières » sont des temps collectifs que les animateurs doivent organiser en équipe. La cohérence d'équipe est donc particulièrement importante.

### 3.2 Participation et évaluation des enfants :

· La participation :

Le centre de loisirs fonctionne avec une démarche de « libre participation » des groupes par tranches d'âge. L'enfant choisit son activité en fonction de son intérêt et de son envie. Ils ont toujours le choix sur des thèmes, des projets d'activités, des sorties, proposés par l'équipe éducative.

Les enfants sont en partie auteur du projet, pas sur sa genèse, mais plutôt sur sa réalisation, qui se concrétise en proposant des choix. Démarche utilisant des temps formalisés de paroles où l'expression des enfants est possible (voire souhaitée), mais essentiellement pour exprimer des choix sur des options définies par l'équipe d'animation. Peut convenir comme première étape d'une démarche d'éducation à la citoyenneté, notamment par le sentiment de prise en compte de « sa » parole.

Chez les ados, des temps d'échanges / de débats sont organisés sur des moments bien précis de la journée. Ils se construisent sous forme de forum de discussion avec la présence de tout le groupe de jeunes et mené par les animateurs et l'adjoint de direction. Ces échanges se basent sur des thématiques choisis par les ados en fonction de leur demande, de leurs envies (des sujets qui les touchent, qui les intéressent etc.). Ce temps est mené de façon libre-échange en fonctionnant avec un bâton de parole (si un jeune souhaite parler, il doit demander ce bâton). Les sujets abordés sont cadrés par les animateurs, ainsi que leurs échanges. Les animateurs peuvent participer au débat, tout en gardant une posture d'animateur (sans évoquer leur vie personnelle). Leur participation est sollicitée également sur le goûter où ils ont la possibilité de choisir entre deux biscuits/fruits (le choix se fait par vote) et est encadré par l'adjoint de direction.

Ces temps permettent aussi de définir le « vivre ensemble » en accueil de loisirs pour différents publics

enfants (organisation et règles de vie commune). C'est une démarche nécessitant des temps formalisés d'échanges, de concertation (libre, avec outils...). Ils ont la possibilité de proposer des sorties, des activités, et d'être associés dans les décisions (utilisation de boîtes à idées, par exemple).

Tout cela va induire la considération de la « place de l'enfant » dans la structure et également que l'équipe éducative « croit » aux possibilités et aux capacités des enfants. Cela constitue une étape importante du parcours, de l'apprentissage de la citoyenneté.

· L'évaluation :

Nous souhaitons partir sur le même principe avec la notion de participation de l'enfant pour les temps d'évaluation. Le principe étant de faire vivre un temps de discussion pendant lequel les enfants peuvent dire ce qu'ils ont aimé/pas aimé pendant la journée. Ils peuvent également proposer des activités ou des jeux qu'ils souhaiteraient que l'équipe mette en place. Les animateurs interviennent ensuite pour dire ce qui a été/n'a pas été et pour annoncer la journée à venir. Ils répondent également aux propositions faites par les enfants.

C'est un moment d'échanges où tout le monde se trouve sur un même "pied d'égalité". Ce temps d'évaluation dure, en moyenne, 5-10 min et s'organise à chaque fin d'activité : avant le temps du repas (vers 11h45) pour le matin et pendant/après le temps du goûter pour le soir. Les enfants aiment être écoutés et c'est indispensable de le faire. Pour cela, chaque animateur a son propre outil d'évaluation (simple échange, cerceaux de couleurs, feu tricolore etc.). Ce sont des outils qui peuvent varier selon la tranche d'âge et qui sont créés par l'équipe d'animation.

### 3.3 La notion de projet :

Elle est importante car elle implique :

- une réflexion : que va-t-on faire et pourquoi ?
- une préparation : comment va-t-on faire et avec quoi ?
- un déroulement dans le temps : combien de temps avons-nous ? comment répartir notre temps ?
- un aboutissement : comment finit-on ?

Il y a un projet commun à une période et à une équipe. Il permet de partir sur des projets individuels et d'aboutir à une réalisation commune.

Le projet est nécessaire afin d'éviter l'activisme, c'est-à-dire le « faire pour le faire, sans aucun but ».

Les petites vacances scolaires auront chacune un projet thème réfléchi par l'équipe.

Les vacances d'été auront également un projet thème, mais à la différence des petites vacances, l'été est découpé en 3 périodes. Chacune aura ses propres objectifs :

- la première période : l'objectif prioritaire est d'installer l'accueil de loisirs dans son fonctionnement. Elle devra également sensibiliser les enfants au thème de l'été. Les animateurs resteront centrés sur leur propre groupe d'enfants.
- la deuxième période : verra le projet prendre de l'ampleur. Les animateurs commenceront alors à concevoir un travail plus collectif autour du thème de l'été. Ce sera le temps de la conception du travail collectif.
- la troisième période : sera le temps de la réalisation. Elle doit permettre un travail pédagogique collectif. C'est l'aboutissement du travail entre les différents groupes d'animation.

### 3.4 Evaluation des projets d'animations :

Le projet pédagogique est une méthode qui permet de passer de l'idée à l'action, qui permet de décliner les objectifs éducatifs en objectifs opérationnels et, par conséquent, de réaliser un projet d'animation. Celui-ci est donc l'outil principal employé par les animateurs pour choisir des activités, puis déterminer une progression sur plusieurs séances complémentaires. Il peut s'enrichir de sorties à l'extérieur en relation avec le thème mais, également, d'intervenants professionnels ou bénévoles pouvant apporter leur savoir-faire. Enfin, le projet d'animation peut être finalisé par un événement fort, un spectacle, une exposition, pour valoriser l'implication des enfants.

### 3.5 Notre démarche :

Notre démarche est d'aller du simple vers le compliqué, de l'individu vers le groupe. La notion du vivre ensemble au sein d'un groupe est l'élément fondateur de notre travail pédagogique.

Chaque objectif pédagogique doit être en permanence présent et sa prise en compte dépendant de son intégration par les individus. Ces objectifs seront évalués lors de chaque réunion.

L'activité n'est qu'un moyen permettant les relations. Celles-ci doivent se construire autour d'un projet. Ainsi, la qualité d'une activité et d'un projet entraîne la qualité des relations.

Un individu qui a sa place est un individu reconnu par les autres. Dans l'animation, une situation n'est jamais définitivement acquise.

Le faire et le dire sont indissociables si on veut éviter le double écueil qui guette tout animateur : l'activisme (se limiter au faire) ou la tromperie (se limiter au dire).

## 4/ Organisation de la journée :

L'accueil de loisirs de Saint Ferréol divise les enfants par tranche d'âge et par **Village**. On retrouve donc les écureuils 3/6 ans, les moyens 6/11 ans et les ados, 11/15 ans. L'accueil de loisirs ouvre à 8h et se termine à 18h.

### 4.1 Présentation de journée type :

L'équipe d'animation est divisée en 2 groupes :

Groupe 1 : arrivée au centre à 7h45, puis accueil des premiers enfants à 8h (départ échelonné le soir).

Les enfants qui arrivent directement à St Fé sont orientés vers leur Village. Les Ecureuils (hors Bon-Encontre), sont accueillis par leur Village Moyen jusqu'à l'arrivée en bus de leur animateur Village.

Groupe 2 : animateurs présents sur les différents points de car dès 8h30. Les bus récupèrent les enfants entre 8h45 et 9h et montent au centre de loisirs. Dès l'arrivée au centre, et après avoir donné le pointage et les scanettes à l'adjoint de direction, les groupes d'enfants, avec leurs animateurs, se rendent sur les zones définies. Les Ecureuils (3/6 ans) descendent directement au chalet en passant par le Village moyen correspondant.

Heure	Les écureuils (3-6 ans)
8h-10h :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enfants de Bon Rencontre sont accueillis directement au chalet dans leur <b>Village</b> par l'adjoint et leurs animateurs (dépôt des affaires, répartition sur les coins).</li> <li>- A l'arrivée des bus, les différents animateurs récupèrent les écureuils sur les différents <b>Village</b> moyen et descendent au chalet dans leur <b>Village</b> (dépôt des affaires, répartition sur les coins).</li> <li>=&gt; Doudou autorisé et rangé avant le passage aux toilettes</li> <li>- <b>Vers 9h45</b>, les coins doivent être rangés par les enfants, sous la vigilance de l'animateur.</li> </ul> <p>L'adjoint organise sur ce temps, le roulement du temps d'hygiène par village.</p>
10h-12h :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A partir de 9h45, l'adjoint lance le rangement et le passage aux sanitaires sur le <b>Village</b> (GR, LA, PDC) et mène le rassemblement. Durant ce temps, les autres <b>Villages</b> suivent le roulement planifié (rangement, sanitaires) par l'adjoint, pour qu'il puisse mener les différents rassemblements.</li> </ul> <p>L'adjoint fait le tour des <b>Villages</b> et recompte les enfants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement des activités qui se terminent à 11h30, rangement puis envoi des enfants aux sanitaires pour un temps d'hygiène planifié par l'adjoint.</li> <li>- Le repas est descendu par les dames de service.</li> </ul>
12h-13h :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les écureuils se répartissent par zone géographique pour pique-niquer.</li> <li>- Les animateurs récupèrent leur panier pique-nique et servent les enfants. Les enfants ne doivent pas toucher ce qui est en commun.</li> <li>- Les animateurs énoncent les règles de vie et les font respecter.</li> <li>- Une fois le pique-nique rangé, les animateurs lancent un temps calme animé.</li> <li>- Envoi des enfants aux sanitaires pour un temps d'hygiène planifié par l'adjoint.</li> </ul>
13h-14h :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vers 13h, les enfants de moins de 4 ans et ceux le souhaitent vont faire la sieste, ces enfants sont amenés par l'adjoint dans leur zone sieste pour une installation dans le calme. <b>On ne les réveille pas avant 15h30 et dès le lever, les doudous et les sucettes doivent être rangés dans les sacs.</b></li> <li>- Les enfants sont rassemblés brièvement par <b>Village</b> afin de lancer le pôle d'activité et de jeux jusqu'à 13h45</li> <li>- Vers 13h45 : l'adjoint lance le rangement et le passage aux sanitaires sur le <b>Village</b> (GR, LA, PDC) et mène le rassemblement. Durant ce temps, les autres <b>Villages</b> suivent le roulement planifié (rangement, sanitaires) par l'adjoint, pour qu'il puisse mener les différents rassemblements.</li> <li>- Durant le « 13-14 », les animateurs sont séparés en deux groupes, le premier se répartit sur les pôles et l'autre prend 30 min de pause, ces 30 minutes passées, les groupes tournent. La pause « café » est un temps de passage obligatoire pour les animateurs. Des consignes peuvent être brièvement passées.</li> </ul>
14h-16h :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- après le temps d'hygiène planifié par l'adjoint, le rassemblement se déroule exactement comme celui du matin par <b>Village</b>.</li> <li>- après le choix des écureuils, lancement des activités jusqu'à 15h45</li> <li>- 15h30 : <u>Animateur Sieste</u> : dispatche les enfants sur les différentes activités du village, et défait les lits.</li> <li>- 15h45 rangement, et temps d'hygiène planifié par l'adjoint avant lancement du goûter descendu par les animateurs piscine, ou l'animateur sieste).</li> </ul>
16h-18h :  18h30 les mercredis de l'année scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 16h/16h30 goûter par groupe d'activité obligatoirement et temps d'évaluation avec les écureuils. Préparer les écureuils (manteaux, sacs, pulls...) pour l'appel.</li> <li>- 16h20, un animateur se détache du groupe pour remonter le goûter et le linge aux cuisines.</li> <li>- 16h30 : Appels successifs des écureuils sur leur <b>Village</b> par l'adjoint selon les différents points de cars, les animateurs amènent les différents groupes sur les zones attribuées aux différents points de cars.</li> <li>- L'appel général doit être fait par les animateurs sur leur point de car respectif et vérifié par l'adjoint.</li> <li>- 17h départ des différents groupes d'enfants avec les bus, les autres enfants ne prenant pas le bus gagnent les <b>Villages Moyens</b> avec leurs animateurs hormis Bon Rencontre et Pont du Casse. Lancement des coins par <b>Village</b>.</li> </ul> <p>L'adjoint organise le départ des enfants à l'arrivée des parents</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les animateurs des points de car restent dans les garderies jusqu'à 17h30.</li> </ul>

**Les enfants comme les animateurs doivent rester sur leur Village toute la journée.**

Heure	Moyens (7-10 ans)
8h-10h :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les enfants se rendent sur les zones attribuées à leur Village avec leurs animateurs, pour jouer sur les coins.</li> <li>- rangement vers 9h45 et rassemblement des enfants à un endroit défini au préalable par les adjoints, après être passé <b>à l'horaire prévu</b> aux sanitaires.</li> </ul>
10h-12h :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vers 10h, les enfants se rassemblent à l'endroit désigné pour le rassemblement du matin. Les animateurs s'assoient avec les enfants et font le calme.</li> <li>- les animateurs présentent leurs activités de la matinée.</li> <li>- l'adjoint appelle chaque animateur et ainsi, les groupes se constituent. L'animateur donne à l'adjoint le nombre d'enfants et vérifie en recomptant par la suite.</li> <li>- lancement des activités qui se terminent à 11h45, temps de rangement, puis les enfants se rassemblent par groupe pour aller aux sanitaires puis récupérer le pique-nique dans le grand ref, c'est l'adjoint qui planifie les groupes, les groupes reviennent dans leur Village.</li> </ul>
12h-13h :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les animateurs doivent rappeler les règles de vie aux enfants avant le début du repas.</li> <li>- déroulement du repas qui doit finir à 13h.</li> </ul>
13h-14h :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le repas terminé et les enfants calmés, les animateurs de la première pause remontent les pique-niques et les enfants vont au rassemblement de 13h. L'adjoint mène le rassemblement.</li> <li>- le rangement des activités se fait vers 13h50.</li> <li>- durant le « 13-14 », les animateurs sont séparés en deux groupes, le premier se répartit sur les activités et l'autre prend 30 min de pause, ces 30 minutes passées, les groupes tournent. Pause café = temps obligatoire !</li> </ul>
14h-16h :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- avant le rassemblement de 14h et après le rangement, les enfants vont aux sanitaires selon le planning prévu. Puis, le rassemblement se déroule exactement comme celui du matin.</li> <li>- activités jusqu'à 15h45.</li> <li>- 15h45 rangement, retour au calme et temps d'hygiène selon le planning avant la récupération du goûter (dans le grand ref).</li> </ul>
16h-18h :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 16h/16h30 goûter, puis les animateurs lancent des petits jeux calmes ou chansons pour les enfants. Evaluation avec les enfants.</li> <li>- 16h30 : appel des enfants par village. Les enfants de Bon-Encontre se séparent en 2 groupes, il y a 2 appels.</li> <li>- 17h départ des différents groupes d'enfants avec les bus, les autres enfants ne prenant pas le bus restent sur le centre de loisirs en compagnie des animateurs restant en attendant leurs parents.</li> <li>- les animateurs restent sur le point de car jusqu'à 17h30 dans les garderies.</li> </ul>

Heure	Ados (11-15ans)
<b>8h-10h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les ados descendent directement au cap. Ils se mettent en place sur des pôles (jeux extérieurs, jeu de société, bibliothèque, baby foot, billard...</li> <li>- rangement vers 9h50 et rassemblement des ados au Cap St Fé.</li> </ul>
<b>10h-12h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 10h, les ados se rassemblent à l'endroit désigné pour le rassemblement du matin et leurs animateurs récupèrent les téléphones portables et les mettent dans une boîte qui est récupérée par l'adjoint. La consultation est permise pour une urgence.</li> <li>- les ados se réunissent ensuite jusqu'à 10h30 maximum pour parler de l'avancement des divers projets de la structure (webradio, projet thématique sur la période, projet annuel... )</li> <li>- A 10h30 le rassemblement débute en présence de l'adjoint ado, qui laisse les animateurs présenter les activités de la matinée (activité projet, webradio, sport ou création)</li> <li>- les ados choisissent l'activité qu'ils veulent faire, les animateurs doivent connaître le nombre d'enfants dans leur groupe.</li> <li>- lancement des activités qui se terminent à 11h45, temps de rangement jusqu'à 12h. Temps d'hygiène avant le repas selon le planning.</li> </ul>
<b>12h-13h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les animateurs doivent rappeler les règles de vie aux enfants avant le début du repas.</li> <li>- déroulement du repas qui doit finir à 13h.</li> </ul>
<b>13-14h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les ados sont sur des pôles « temps calmes » (discussions, babyfoot, fléchette, lecture...) jusqu'à 14h. PAS DE TELEPHONE.</li> <li>- le rangement des pôles se fait vers 13h50</li> <li>- durant le « 13-14 », les animateurs sont séparés en deux groupes, le premier se répartit sur les pôles et l'autre prend 30 min de pause, ces 30 minutes passées, les groupes tournent.</li> </ul>
<b>14h-16h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- après le rangement, le rassemblement se déroule exactement comme celui du matin.</li> <li>- lors du rassemblement, un temps d'échanges est lancé sous forme d'un « forum de discussion », encadré par les animateurs et l'adjoint de direction dont le principe est qu'il y ait échanges et débats dans le groupe d'ados sur des thématiques choisies en amont par les enfants ou les anims (durant 15min) (avancement des projets comme le matin ou sujet de société choisi par les ados lors du rassemblement du matin) en fonction des besoins du groupe d'ados ressentis par les animateurs.</li> <li>- choix donné au groupe pour le goûter (par principe de votes).</li> <li>- après présentation aux enfants, lancement des activités jusqu'à 15h45.</li> <li>- 15h45 rangement et temps d'hygiène avant la récupération du goûter dans le grand ref.</li> </ul>
<b>16h-18h :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 16h/16h20 goûter, puis temps d'échanges et d'évaluation avec les enfants jusqu'à 16h30. Une fois le goûter terminé les ados peuvent récupérer leurs téléphones apportés par l'adjoint lorsqu'il fait l'appel.</li> <li>- 17h, l'adjoint envoie les ados selon les départs des différents groupes d'enfants vers les bus.</li> <li>- Les animateurs ado restent jusqu'au dernier ado.</li> </ul>

Pour les animateurs qui descendent les enfants en bus :

- s'il y a une garderie, les animateurs accompagnent les enfants et les laissent au personnel municipal. Les animateurs restent à la garderie jusqu'à 17h30.

#### 4.2 Le rassemblement :

C'est le temps où les enfants vont choisir leur activité. Il doit être calme, court et précis.

C'est le temps où l'équipe de direction se présente aux enfants. Les animateurs s'assoient avec les enfants et font le calme. Le rassemblement est mené par le directeur (ou son adjoint) qui donnera des informations générales : menu, thème, sortie... Les animateurs présentent précisément leur activité. Ils doivent montrer tout ce qui peut permettre à l'enfant de bien comprendre le contenu exact de l'activité proposée. Il s'agira d'un contrat moral entre l'animateur et les enfants : si un animateur présente une activité peinture, il n'ira pas jouer au foot !

#### 4.3 Les veillées et sorties occasionnelles.

Elles sont toujours organisées selon des thèmes proposés et **par Village**. Cela nécessite des temps de préparation par les animateurs dans le but de faire vivre des moments sur l'imaginaire, la convivialité, l'émotion partagée. La durée des veillées ou des sorties varie selon les tranches d'âges (écureuils, moyens, ados).

Les fins de veillées nécessitent toujours un retour au calme variable selon son intensité, afin que le coucher puisse se dérouler en toute sérénité, si celui-ci a lieu d'être. Les enfants dorment dans une structure en dur et bénéficient des sanitaires du centre. Les veillées ne se finissent pas forcément sur un coucher, notamment chez les écureuils où cela se conclut par un repas avant le retour à la maison.

Les veillées ou les sorties sont organisées pour un groupe de 20 enfants maximum.

#### 4.4 Les camps : durée de 4 jours – 3 nuits.

Le centre de loisirs organise divers petits séjours au cours de l'été. Les animateurs de ces camps devront rédiger un projet pédagogique spécifique avant le séjour.

Les mini-camps sont une forme de loisirs qui découle du projet pédagogique et d'animation du centre de loisirs. Plusieurs objectifs en découlent. Le groupe d'enfants va alors vivre de nombreuses situations d'activités, de relations et de tâches.

- Les temps d'activité : vécu avec les animateurs accompagnants. Un planning d'activités est établi, en amont, par l'équipe de direction.
- Le temps lié à la restauration : les animateurs font en sorte d'associer les enfants à toutes les tâches liées à cet aspect du mini-camp avec, bien évidemment, un accompagnement de l'animateur.
- Les temps informels : pendant la journée, des temps libres sont à prévoir et à organiser (c'est-à-dire pas d'activités bien précises de prévues). Divers jeux sont donc amenés sur le camp (jeux de société, livres, ballons etc.). Ce sont, aussi, sur ces temps que les enfants vont pouvoir avoir un temps téléphonique avec les parents (principalement sur le temps du soir).

Globalement, ces courts séjours entre enfants sont des espaces de vacances. Les enfants vont s'y enrichir, vivre de nouvelles expériences. Le rythme de vie est adapté à la tranche d'âge en étant vigilant aux différents horaires de la journée. Des règles bien précises vont permettre de rythmer le séjour.

#### Intentions pédagogiques :

- Socialiser : en permettant aux enfants de vivre en collectivité un véritable temps de loisirs, source d'épanouissement dans une relation conviviale et sécurisante. Réunir les conditions pour être réceptif aux règles de vie en collectivité et aux valeurs citoyennes qu'elles impliquent.
- Développer l'autonomie : en favorisant la prise d'initiative et la responsabilisation et en rendant l'enfant acteur de ses choix et de ses loisirs.
- Eveiller le goût de la découverte et d'ouverture sur le monde : en découvrant de nouvelles activités sportives et culturelles. En privilégiant la découverte et l'expérimentation qui peuvent répondre aux besoins de l'enfant tout en favorisant l'aventure collective et en privilégiant l'épanouissement individuel.
- La santé : en participant à l'apprentissage des règles d'hygiène et d'alimentation. Sensibiliser à l'équilibre de vie et à la santé et en respectant le biorythme de l'enfant et de l'adolescent.

## Participation / Evaluation :

Des réunions sont mises en place avant et après les séjours. Avant le départ pour une présentation aux familles (lieu, planning d'activité...) et après le séjour pour un bilan global présenté à l'équipe de direction. Des échanges collectifs sont aussi mis en place durant le séjour, avec les animateurs, pour avoir le ressenti des enfants sur les journées (petits temps d'évaluation).

Avec la mise en place de la démarche participative des enfants et le support utilisé, cela va permettre, par son contenu réalisé par l'équipe de direction (PowerPoint avec photos), d'être un outil d'évaluation supplémentaire auprès des familles.

## 5/ Rôles et missions de l'ensemble du personnel

L'ensemble du personnel salarié par l'association doit impérativement respecter le cadre fixé par les projets éducatif et pédagogique et donc en prendre connaissance.

### 5.1 Le rôle de l'animateur :

En toutes circonstances (activités, veillées, sorties, camps, repas, bus, garderie...) un animateur assume vis à vis du groupe qu'il encadre une obligation de sécurité que lui délègue le directeur, et à ce titre est susceptible d'engager sa responsabilité civile et/ou pénale. Il est donc civilement responsable de tout accident imputable à sa négligence, son imprudence, voire son incompétence. Il peut également voir sa responsabilité pénale engagée, si après enquête en cas d'accident, il apparaît qu'il a manqué au devoir de sécurité et de prudence, en mettant en péril la vie ou la sécurité d'autrui.

Durant le séjour, seul l'enfant est en vacances.

L'animateur doit :

- être prêt à s'adapter aux contraintes de la vie collective
- être sûr de soi
- être conscient de ses capacités et de devoir sans cesse se perfectionner
- être soi-même, ne pas tricher
- être exigeant et clair dans son comportement
- connaître ses limites
- être disponible
- accepter les remarques plus ou moins des autres dans un but d'amélioration et non de reproche.

Attention, la fatigue va croissant durant la période. Il faut bien penser à se reposer.

Par rapport à l'équipe : l'animateur est membre à part entière de l'équipe avec qui il va falloir discuter, négocier, faire des concessions, affirmer ses idées...

- il doit donc être tolérant. Garder sa personnalité en acceptant celle des autres
- accepter de communiquer, informer l'équipe des problèmes rencontrés
- ne pas hésiter à demander de l'aide
- se montrer nécessaire mais ne pas se croire indispensable
- se donner des limites de participation au sein d'une équipe, équilibre des interventions de chacun.

Par rapport aux enfants : l'animateur est la référence immédiate pendant la période et un repère pour chaque enfant...il doit :

- établir un dialogue continu avec eux, être à leur écoute, s'adapter à leurs besoins, leurs capacités
- garder des réserves face au rôle que l'enfant nous fait jouer (parent, grand frère, surveillant, enseignant...). Pas de démagogie pour être bien vu : attention de ne pas être le copain uniquement et ensuite, être complètement dépassé !
- expliquer et justifier le « non »
- guider l'enfant, mais ne pas être trop directif
- faire prendre conscience aux enfants du respect d'autrui
- donner l'exemple (tenue, chapeau, cigarette, attitudes, langage, téléphone portable...)

### L'animateur ados :

Les ados sont dans une tranche d'âge plus complexe car leurs besoins sont différents. L'animateur doit être particulièrement à l'écoute et doit les laisser s'exprimer. L'animateur doit être juste et doit être exemplaire. Les règles de vie doivent être claires et respectées par tous. Les animateurs devront être strictement en accord sur le fonctionnement de la structure et cohérent quant à la gestion du groupe. L'animateur veillera à ne jamais porter de jugement. L'animateur veillera à laisser plus d'indépendance et de responsabilité en fixant des objectifs clairs et atteignables. L'animateur doit également veiller à l'intégration de l'ensemble des ados dans la structure.

L'animateur veillera à conserver une posture professionnelle : langage, tenue... sans être trop strict, il n'est pas le « copain » mais reste bien l'adulte référent. Il n'a pas à évoquer sa vie personnelle ou ses problèmes aux enfants, il n'a pas à partager ses comptes sur les réseaux sociaux avec les enfants du centre de loisirs.

### Par rapport à l'environnement

- l'animateur doit connaître l'environnement avant de le faire connaître à l'enfant
- respecter et faire respecter l'environnement
- donner une bonne image du groupe (activités extérieures, plage, musées, ...)
- savoir s'adapter et profiter des possibilités offertes
- mettre l'environnement à la portée des enfants

### Par rapport aux activités

L'animateur doit être maître de son activité :

- s'expliquer clairement
- adapter l'activité au public
- donner des conseils ; l'enfant doit pouvoir mener l'activité comme il l'entend, en respectant les limites définies par l'animateur.

C'est la compétence qui donne l'autorité :

- un animateur qui propose de vrais jeux,
- un animateur qui chante de jolis chants,
- un animateur qui propose de véritables activités auxquelles il a réfléchi.

### Par rapport à la sécurité

L'animateur est entièrement responsable de son groupe.

Il doit veiller aussi à la sécurité affective

### Par rapport aux familles

La journée commence lors de l'accueil des parents et donc des enfants.

Il doit faire attention à l'image qu'il donne (tenue vestimentaire...). Il doit donc être ponctuel, à l'écoute des parents, dialoguer, inspirer confiance et veiller aux bonnes relations avec la famille (expliquer la journée, les activités, le repas...). En cas de difficulté, l'animateur renvoie les familles vers la direction.

**En conclusion :** L'animateur est un acteur essentiel de l'équipe pédagogique. Il se doit d'offrir des vacances de qualité aux enfants. Tous les moments sont des moments d'activités auxquels il faut accorder la même importance. L'animateur doit être à la hauteur de la confiance qui lui est accordée par les parents et la direction.

## 5.2 Rôle de l'adjoint de direction :

- Il travaille en partenariat avec le directeur, il le seconde dans son action. (Il n'est donc plus animateur)
- Il coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet. (Il n'organise donc plus les activités)
- Il a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs : (Il ne remplace donc pas les animateurs)
  - Sur la socialisation qui consiste à transmettre un langage, des attitudes, des comportements professionnels et à faire repérer les contraintes et les règles de l'organisation propre à la période.
  - Sur la transmission des connaissances qui consiste à faire acquérir des savoirs faire, des capacités de communication, des savoirs théoriques en lien avec la pratique.
  - Sur l'auto-évaluation qui consiste à aider l'animateur à mesurer l'écart entre le profil de poste et sa mise en pratique.
- Il est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi du projet

pédagogique.

- Il organise l'accueil et le départ des enfants.
- Il contrôle les effectifs tout au long de la journée.

### 5.3 Rôle du directeur :

- Il est le garant du projet éducatif de l'association et du respect des valeurs de la république.
- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants et du personnel.
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et de la réglementation.
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalités, etc).
- Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs et des adjoints de direction, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il associe les parents à la vie du centre et organise la communication.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement des périodes.
- Il organise l'accueil et le départ des enfants avec le(s) directeur(s) adjoint(s).

## 6/ Les modalités de participation des enfants

- L'accueil de loisirs peut être un lieu d'expérimentation de modes de démocratie et un lieu de participation des jeunes qui favorise l'acquisition de l'autonomie et de la citoyenneté. Cela s'applique pour tous les âges, à condition que l'autonomie laissée soit en adéquation avec les besoins et les attentes des enfants. Cette participation s'illustre au travers de propositions, d'évaluation, de débats et de discussions qu'il est impératif de favoriser avec les enfants.

## 7/ Les modalités d'évaluation des animateurs

### **Analyse/Synthèse/Bilan :**

- L'analyse et la synthèse, pratiquées deux ou trois soirs par semaine en période de fonctionnement, servent à situer le moment présent par rapport aux projets éducatif et pédagogique. Elles sont en quelque sorte le tableau de bord de l'accueil de loisirs.
- L'analyse permet aux animateurs d'éclairer leur faire par le dire, de préciser leurs manques et leurs acquis et de situer leur vécu par rapport aux objectifs initiaux. C'est le temps de la parole de l'animateur.
- La synthèse permet au directeur de période de restituer le moment présent dans le projet d'ensemble de l'accueil de loisirs à partir des analyses et de sa propre vision des choses. C'est l'instrument de direction.
- A la fin de chaque période, le bilan mesure le chemin parcouru et le chemin qu'il reste à faire.